

TRANSPORT

LES VICTIMES DE LA ROUTE

— Mariella Collini

En 2018, selon les données de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), 545 accidents de la route ont causé des blessures soit légères, graves ou mortelles à 749 victimes. À partir des données de l'Infocentre de santé publique du Québec, jetons un regard approfondi sur l'évolution des hospitalisations et des décès imputables aux accidents de la route.

Tous les traumatismes routiers, ou plus communément les accidents de la route, n'entraînent pas forcément de dommages corporels. Dans cet article, les traumatismes routiers impliquent des dommages corporels, soit des blessures nécessitant un court séjour en centre hospitalier qui exclut une visite à l'urgence, ou la mortalité. Ces victimes peuvent être les occupants – conducteur et passagers – d'un véhicule, d'une motocyclette, d'un vélo ou encore, les piétons impliqués lors d'une collision ou d'un incident survenu sur la voie publique. Les victimes d'accidents de motoneiges et de véhicules tout terrain (VTT) sont exclues. Les hospitalisations ou les décès causés par un accident de la route sont comptabilisés selon le lieu de résidence de la victime, et non le lieu de l'accident.

LES HOSPITALISATIONS

À l'instar du Québec, une baisse du taux d'hospitalisation attribuable à un traumatisme routier au cours des trente dernières années est observée en Abitibi-Témiscamingue.

Pour la période 2014-2015 à 2018-2019, le taux annuel moyen d'hospitalisation de la région est de 5 pour 10 000 personnes, ce qui est significativement supérieur à celui du reste du Québec, de 4 pour 10 000.

79

**hospitalisations annuelle-
ment, en moyenne, en raison
d'accidents de la route pour
la population régionale**

L'Abitibi-Témiscamingue compte parmi les douze régions qui ont un taux d'hospitalisation significativement supérieur à celui du reste du Québec. De plus, à l'exception de la MRC d'Abitibi-Ouest, toutes les MRC de la région comptent proportionnellement plus d'hospitalisations par rapport au reste de la province.

Taux annuel moyen d'hospitalisation en courte durée pour traumatismes routiers

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec, 2014-2015 à 2018-2019

	Taux annuel moyen pour 10 000 personnes
Abitibi	7
Abitibi-Ouest	5
La Vallée-de-l'Or	5
Rouyn-Noranda	5
Témiscamingue	7
Région	5
Ensemble du Québec	4

Parmi les victimes de la route résidant dans la région et qui ont été hospitalisées, les adultes et jeunes adultes (15-24 ans), dont ceux âgés de 20 à 24 ans, sont particulièrement touchés avec un taux de 12 hospitalisations par 10 000. Aussi, les taux d'hospitalisation demeurent près de deux fois plus élevés chez les hommes (7) que chez les femmes (4), et ce, pratiquement pour tous les groupes d'âge (sauf les 0-9 ans et les 65 ans et plus).

Dans la région, des 79 hospitalisations, en moyenne, chaque année, environ 68 % sont des occupants d'un véhicule, 19 % des motocyclistes, 9 % des piétons et 2 % des cyclistes. Deux pour cent demeurent un mode de transport inconnu.

LES DÉCÈS

À l'image du taux d'hospitalisations, le taux de mortalité par traumatismes routiers tend à diminuer de manière constante au Québec ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue.

15

décès annuellement imputables à des traumatismes routiers dans la population régionale de 2012 à 2016

Si on s'attarde spécifiquement à la période de 2012 à 2016, il s'agit de 10 décès par 100 000 personnes dans la région, en comparaison à 5 pour le Québec. L'Abitibi-Témiscamingue compte ainsi deux fois plus de décès imputables à des accidents routiers que le Québec et se classe ainsi au deuxième rang des régions administratives.

Des 77 personnes décédées à la suite d'un accident routier dans la région de 2012 à 2016, une majorité était des hommes (62 %). Le lieu de résidence des victimes d'accidents mortels se répartissait comme suit : 29 % en Abitibi, 22 % dans La Vallée-de-l'Or, 19 % en Abitibi-Ouest, 16 % à Rouyn-Noranda et 14 % au Témiscamingue. ■

Source : Beaulé, Guillaume, **Les traumatismes routiers en Abitibi-Témiscamingue : hospitalisations et décès**, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2020.

FORÊT

MISE EN VALEUR SYLVICOLE DES FORÊTS PRIVÉES

— Valérie Shaffer

En 2018, 1 164 emplois étaient liés à la mise en valeur des potentiels sylvicoles et à la transformation des forêts privées en Abitibi-Témiscamingue, pour une équivalence de 716 emplois à temps complet. Quant au chiffre d'affaires de ces activités avant la transformation du bois, il s'est élevé à 40,6 M\$. Constats de la mise à jour de l'étude déjà réalisée pour l'année 2012.

Si les impacts économiques de l'industrie des produits forestiers sont généralement bien documentés, les données spécifiques aux activités sylvicoles le sont moins. Pour combler cette lacune, la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a produit une étude faisant état des emplois et du chiffre d'affaires de chacun des maillons de la filière. Les activités décrites sont liées à l'aménagement forestier et à la récolte du bois et ne tiennent pas compte des autres activités économiques (acériculture, activités récréatives, etc.).

Emplois directs

Que l'on regarde le nombre de personnes ayant obtenu un revenu des activités sylvicoles réalisées chez un propriétaire forestier et de la transformation du bois (1 164) ou son équivalence à temps plein (ETP) (716), l'Abitibi-Témiscamingue se positionnait au 10^e rang des régions du Québec. La province en comptait, respectivement, 25 206 et 13 980. Ces emplois incluent les propriétaires de boisés qui ont obtenu un paiement pour la récolte de bois, les professionnels et les techniciens

forestiers qui les accompagnent, les entrepreneurs forestiers, les ouvriers sylvicoles, les camionneurs et la portion des travailleurs en usine pour la transformation du bois de la forêt privée. La transformation du bois (540) est le maillon qui comptait le plus d'emplois en ETP.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les particuliers, les entreprises et les organismes impliqués en amont de la transformation du bois atteignait 40,6 M\$ (c. à 18,2 M\$ en 2012) dans la région et 566,7 M\$ au Québec. L'Abitibi-Témiscamingue occupait la 4^e position, derrière Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent et l'Estrie. La récolte de bois et la commercialisation correspondaient à plus des deux tiers du chiffre d'affaires avant la transformation du bois, autant dans la région (68 %) que dans la province (69 %).

Partant du constat que le bois provenant de la forêt privée a représenté 21 % de tout le bois rond consommé par l'industrie forestière du Québec en 2018, le chiffre d'affaires de la transformation du bois provenant des

forêts privées est estimé à 3,8 G\$ pour la province. L'ensemble de la filière a totalisé 4,3 G\$.

Mesures de soutien gouvernemental

En raison de la faible rentabilité financière des investissements sylvicoles pour le propriétaire forestier, mais des importantes retombées économiques de l'aménagement forestier, le gouvernement du Québec offre du soutien financier à cette activité. En 2018, 0,2 M\$ ont été investis dans la région pour la gestion des programmes et 3,8 M\$ pour l'aménagement forestier, pour un total de près de 4,0 M\$ (c. à 3,2 M\$ en 2012). Dans l'ensemble de la province, un total de 62,4 M\$ a été investis. Cinq régions ont reçu un montant plus élevé que l'Abitibi-Témiscamingue.

Évolution de 2012 à 2018

Entre 2012 et 2018, l'accroissement de l'envergure des chantiers et de la mécanisation des activités de récolte a permis d'atteindre un chiffre d'affaires plus élevé en 2018 pour chaque emploi, ainsi qu'un volume moyen de récolte par propriétaire plus élevé.

Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées

> Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2018

		Activités sylvicoles					Transformation du bois	Total
		Gestion de programme	Aménagement forestier	Récolte de bois et commercialisation	Transport de bois ¹	Sous-total avant la transformation du bois		
Nb d'emplois/ETP	AT Qc	11/3 157/53	117/51 2 114/997	436/92 11 198/1 501	60/30 985/677	624/176 14 454/3 228	540/540 ² 10 752/10 752	1 164/716 25 206/13 980
Chiffre d'affaires (en \$ courant 2018)	AT Qc	246 353 4 829 544	4 889 983 72 055 538	27 568 172 391 031 097	7 875 852 98 747 681	40 580 360 566 663 860	n.d. 3 772 946 121	n.d. 4 339 609 981
Mesures de soutien gouvernemental ³ (en \$ courant 2018)	AT Qc	195 289 4 391 985	3 776 296 58 032 246	0 0	0 0	3 971 585 62 424 231	n.d. n.d.	3 971 585 62 424 231

Note 1. Exclut le transport du bois de chauffage.

Note 2. L'évaluation régionale est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines. La proportion du volume de bois en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise (21 %) a été appliquée uniformément à l'ensemble des régions.

Note 3. Les montants pour la gestion des programmes incluent le personnel du MFFP impliqué en forêt privée.

Sources : Fédération des producteurs forestiers du Québec, **Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées : emplois directs et revenus d'affaires**, 2020 et **Portrait économique des activités sylvicoles en forêt privée**, 2014.

ÉCONOMIE

UN SECTEUR MANUFACTURIER TRADITIONNEL

— Mariella Collini

En 2018, le secteur manufacturier de l'Abitibi-Témiscamingue se composait d'un peu plus de 200 établissements. La part du manufacturier dans l'économie se situait à 15 % (1,2 G\$) du PIB régional en 2017. Bonne nouvelle, cet apport à l'économie est en croissance depuis 2014. Portrait du manufacturier régional à la lumière des données disponibles les plus récentes.

Le plus grand sous-secteur manufacturier est la fabrication de produits en bois, de meubles et de produits connexes, avec 11 % du PIB de l'ensemble du secteur manufacturier de la région. Parmi les autres grands sous-secteurs de fabrication, il y a les aliments et les boissons (6 %), les machines (6 %) et les produits métalliques (4 %).

Emplois et domaines de fabrication

Selon l'Enquête sur la population active (EPA), le secteur de la fabrication générerait quelque 6 000 emplois en 2018, ce qui représentait environ 8 % de la main-d'œuvre régionale. Le poids de l'emploi manufacturier tend à diminuer, étant de 10 % en 2013.

Les emplois manufacturiers peuvent être analysés selon deux grands domaines : le domaine traditionnel¹ et le domaine complexe² (notes sous le tableau). Dans la région, la fabrication traditionnelle – ressources naturelles et produits de consommation – représentait près de 6 % de l'emploi total de la région, tandis que la fabrication complexe, 2 %. Il est impossible de connaître l'évolution de chacun de ces paramètres comparativement à 2008, bien qu'à cette date, près de 7 % de l'emploi total dans la région se situait uniquement dans le traditionnel – ressources naturelles (de 4,4 % en 2018).

Revenus des biens fabriqués

En 2017, les ventes totales de biens fabriqués des manufacturiers de la région se chiffraient à plus de 4,8 G\$, en hausse de 14 % par rapport à 2016. Il s'agit d'une tendance haussière supérieure à celle de l'ensemble du Québec (5 %) ainsi que 10 autres régions administratives. Plus largement, comparativement à la période entre 2013 et 2015 où on enregistrait une tendance baissière, les revenus des biens fabriqués affichent plutôt une tendance haussière dans la région. Depuis, les revenus

sont passés de 3,9 G\$ en 2015 à 4,2 G\$ en 2016 et finalement, 4,8 G\$ en 2017.

Destinations des livraisons

Quant aux destinations manufacturières, les ventes des biens fabriqués en Abitibi-Témiscamingue (4,8 G\$) sont principalement acheminées au Canada pour une valeur totalisant 3,8 G\$ en 2017, soit 78,5 % des livraisons totales. Le Québec est le premier marché de destination, avec 3,4 G\$. Quant aux ventes des biens expédiés à l'étranger, qui se scindent entre les États-Unis et le reste du monde, elles correspondent à 21 % des ventes totales (1 G\$). Globalement, les établissements manufacturiers de

l'Abitibi-Témiscamingue exportent environ 1,4 G\$ ou 29 % de leurs ventes totales de biens fabriqués à l'extérieur du Québec, soit le reste du Canada et l'étranger. Spécifiquement pour le marché des États-Unis, les données pour 2016 et 2017 ne permettent pas d'estimer la valeur des revenus découlant des biens fabriqués dans la région. Tout de même, selon les données disponibles pour les années 2013 à 2015, le marché des États-Unis représentait entre 40 % et 44 % des livraisons dirigées vers l'étranger. ■

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), **Les destinations des biens fabriqués au Québec**, Bulletin manufacturier, mars 2020.

Part de l'emploi, par domaines de fabrication

> Abitibi-Témiscamingue, ensemble du Québec et regroupements régionaux, 2018

	Traditionnel ¹		Complexe ²
	Ressources naturelles	Produits de consommation	
Abitibi-Témiscamingue	4,4 %	1,4 %	2,0 %
Ensemble du Québec	2,2 %	4,7 %	4,6 %
Régions de ressources	4,9 %	2,2 %	1,8 %
Régions manufacturières	3,1 %	5,9 %	5,1 %
Régions urbaines	0,9 %	3,6 %	4,3 %

Note : 1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles et produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles. 2. Complexe : Impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Source : Ministère de l'Économie et de l'Innovation. **Portrait économique des régions du Québec - Édition 2019**, à partir de Statistique Canada.

Revenus découlant des biens fabriqués selon les destinations finales

> Abitibi-Témiscamingue, 2013 à 2017

	Revenus des biens fabriqués k\$	Canada k\$	États-Unis k\$	Autres pays k\$
2017 ^p	4 854 881	3 813 249	X	X
2016 ^r	4 244 206	3 343 015	X	X
2015	3 919 745	2 841 969	479 756	598 019
2014	4 009 088	2 877 372	465 649**	666 067
2013	4 343 256	3 206 569	455 969	680 719

Note : X : Données confidentielles. ** : Coefficient de variation supérieur à 25 % estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Statistique Canada (SC), Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière et sur l'exploitation forestière, 2013 à 2017, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), **Tableaux en ligne**.

DONNÉES

LES BASES DE L'EPA

— Mariella Collini

Dernièrement, plusieurs mises en garde ont été faites au sujet des effets de la COVID-19 sur les données mensuelles de l'Enquête sur la population active, communément l'EPA. Voici un bref rappel de quelques caractérisations de cette enquête aux fins d'une juste utilisation et interprétation des estimations.

› L'EPA est une enquête menée auprès des ménages au milieu de chaque mois. Quelque 383 ménages sont sondés mensuellement en Abitibi-Témiscamingue (10 185 ménages au Québec). Les estimations portent sur la région de résidence des personnes, et non sur celle de leur lieu de travail.

› Comme toute enquête, les données de l'EPA peuvent montrer une volatilité considérable pour de petites régions économiques (RÉ), soit l'équivalent des régions administratives (RA) pour le Québec, et fragiliser l'analyse. C'est d'autant plus vrai si l'analyse de l'évolution de l'emploi porte sur une courte période de référence (mensuelle) ou requiert de croiser des variables liées à divers pans (industries, etc.) et réalités (sexe, âge, etc.) de l'emploi.

› Afin de faciliter les comparaisons d'un mois à l'autre, Statistique Canada désaisonnalise presque tous ses indicateurs économiques (ventes au détail, produit intérieur, etc.), y compris les estimations mensuelles de l'EPA. Par des techniques mathématiques, les séries désaisonnalisées tendent ainsi à supprimer les effets des caractéristiques saisonnières et de calendrier (congés fériés, par exemple) des séries originales ou brutes.

› Il est à noter que Statistique Canada diffuse les données désaisonnalisées de l'EPA pour les géographies telles que le Canada, les provinces et les régions métropolitaines de recensements (RMR). Pour les RÉ, par exemple, l'Abitibi-Témiscamingue, les tableaux de leur site Web diffusent les données brutes ou non désaisonnalisées. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) désaisonnalise les données à l'échelle des régions administratives, qui sont à leur tour utilisées par Emploi-Québec dans son Bulletin sur le marché du travail. Pour voir les écarts entre les données non désaisonnalisées et désaisonnalisées, [cliquez ici](#).

› Enfin, à l'échelle des RMR et des RA, les estimations mensuelles sont des moyennes mobiles de trois mois, et ce, afin d'atténuer les fluctuations attribuables à la faible taille des échantillons. Ainsi, par exemple, pour le mois de mars, les données correspondent à une moyenne de janvier, février et mars.

Pour ces diverses raisons, l'Observatoire analyse et publie les données annuelles de l'EPA pour l'Abitibi-Témiscamingue. Dans le cas où l'analyse porte sur une plus courte période d'observation, il se réfère généralement aux séries désaisonnalisées. ■

Sources : Statistique Canada, [Données désaisonnalisées - Foire aux questions](#) [En ligne] et Institut de la statistique du Québec, [La désaisonnalisation : pourquoi, quand, comment?](#), 2015.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 200 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

APCHQ, [Bulletin de l'habitation – Bilan 2019 - Portrait du secteur de l'habitation pour les régions administratives](#), 2020.

Baril, Danny et Francis Lévesque, [Cohabiter avec le navettage aéroporté : le cas de Val-d'Or en Abitibi-Témiscamingue](#), UQAT, 2020.

Centre de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, [Traumatismes routiers en Abitibi-Témiscamingue : hospitalisations et décès](#), 2020.

Forestier en chef, [Mise à jour des possibilités forestières de 11 territoires forestiers résiduels de la région de l'Abitibi-Témiscamingue](#), mars 2020.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, [Cartothèque - Organisation municipale en Abitibi-Témiscamingue](#), avril 2020.

[L'organisation municipale au Québec en 2020](#).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, [Rapport sur les activités minières au Québec 2018](#), 2020.
et
[Quantité, valeur de la ressource à la tête du puits et droits versés par mine en 2018](#), 2020.

Institut de la statistique du Québec, [Les destinations des biens fabriqués au Québec](#), 2020.

[Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020](#)

[Mines en chiffres : La production minérale au Québec en 2018](#), 2020.

[La migration interrégionale au Québec en 2018-2019 : Montréal accroît ses pertes, tandis que le Bas-Saint-Laurent se hisse parmi les régions gagnantes](#), Bulletin sociodémographique, mars 2020.

Institut de santé publique du Québec, [Le suicide au Québec : 1981 à 2017 – Mise à jour 2020](#).

Réseau Zec, [La valeur économique des services écosystémiques du territoire des zecs : résultats sommaires de l'étude nationale pour l'Abitibi-Témiscamingue](#), 2020.

Saadouni, Rihab, [Modélisation de la vulnérabilité de la détérioration des routes forestières : cas du Témiscamingue](#). (Mémoire de maîtrise). UQAT, 2019.

Ville et villages en santé, [Liste des organismes à but non lucratif de Rouyn-Noranda en lien avec le vécu de la pauvreté - Édition 2020](#).

Bonne lecture!